



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE  
DE LA FRANCOPHONIE

*XXXVI<sup>e</sup> SESSION*  
*Dakar, 5 au 8 juillet 2010*

---

\* \* \*

**Commission des affaires parlementaires**

**PROJET DE RAPPORT**

établi en application de l'article 12.7 du règlement et présenté à la Commission

par

**M. Jean-Claude MAENE**  
(Communauté Française de Belgique)

Rapporteur

sur

*Les missions d'observation des élections*

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport de suivi des missions d'observation électorale, qui retrace les missions auxquelles l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) a participé depuis notre dernière Session de juillet 2009.

Je tiens à rappeler que le présent rapport rend compte des missions d'observation et des missions d'information et de contacts de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et reprend les communiqués et rapports (lorsque nous en avons eu transmission) élaborés par les observateurs.

## **I – LE PROCESSUS DU DEROULEMENT DES MISSIONS D'OBSERVATION ELECTORALE**

Permettez-moi tout d'abord de rappeler la procédure de saisine qui nous conduit à participer aux missions d'observation de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Le Secrétaire général de la Francophonie doit d'abord être saisi officiellement par les autorités du pays membre de la Francophonie dans lequel se tiendra l'élection. S'il décide de donner un avis favorable à l'envoi d'une mission d'observation, l'OIF doit, selon les termes de la convention entre l'OIF et l'APF, en informer le Secrétariat général par écrit au moins un mois avant le départ.

Trop souvent, même si nous avons pu constater quelques améliorations, nous disposons de délais très courts – parfois une semaine seulement – pour lancer notre procédure de désignation des parlementaires des différentes régions qui participeront, avec les experts de l'OIF, à la mission. En règle générale, le Secrétaire général parlementaire saisit les trois chargés de missions régionaux afin qu'ils désignent chacun un parlementaire, et nous parvenons à associer ainsi trois parlementaires à la mission d'observation.

Lorsque le calendrier des élections dans les pays francophones est très chargé, le Secrétaire général parlementaire donne la priorité aux scrutins dans les pays dont la section APF est suspendue. Priorité est donnée également à l'observation des scrutins législatifs sur les scrutins présidentiels.

Les parlementaires représentant l'APF apportent leur expérience d'élus dans l'appréciation du déroulement du scrutin et des institutions du pays, la plupart des observateurs désignés par l'organisation internationale de la Francophonie (OIF) étant des experts (professeurs de droit, juristes).

Les missions se déroulent comme suit :

Avant le scrutin :

- prise de connaissance des textes constitutionnels et électoraux ;
- rencontre des candidats et chefs de partis politiques en lice, rencontre des autorités politiques et administratives du pays, des représentants des institutions chargées de l'organisation et du contrôle de l'élection (Commission nationale électorale, Cour constitutionnelle, Ministère de l'Intérieur, ONG et représentants de la société civile, Haute autorité de l'audiovisuel...).

Le coordonnateur de la mission, fonctionnaire de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) qui accompagne la délégation transmet un dossier à chacun des observateurs au début de la mission.

Pendant le scrutin :

Les observateurs se déploient, en bonne intelligence avec les autres observateurs présents (OUA, ONU, ou missions bilatérales) dans les différentes régions. Ils assistent aux opérations de vote et observent leur bon déroulement, en appliquant les principes directeurs fixés par le Conseil permanent de la Francophonie. Ils observent : les horaires d'ouverture et de fermeture des bureaux de vote, les conditions de vote (secret du vote, régularité du matériel électoral utilisé, présence des représentants des partis et des candidats, l'existence ou non de tentatives d'intimidation ou d'influence à l'intérieur ou à l'extérieur du bureau de vote), les conditions de dépouillement (qualité des agents chargés du dépouillement, méthode de décompte des bulletins, concordance avec la législation et la réglementation en vigueur).

Après le scrutin :

- Les observateurs de l'OIF se réunissent pour mettre en commun leurs observations et rédigent ensemble un communiqué de presse ;
- La mission donne par ailleurs lieu à un rapport public. Les observateurs désignent parmi eux un rapporteur, qui est souvent un juriste expert qui a déjà rédigé de tels rapports.

## **II - LES MISSIONS CONDUITES DEPUIS JUILLET 2009**

Les actions entreprises par la francophonie, en 2009, au titre de l'accompagnement des processus électoraux dans l'espace francophone, s'inscrivent dans le cadre des nouvelles orientations des représentants des Etats et gouvernements membres, réunis en Commission politique, le 21 février 2008. En effet, la Commission politique, compte tenu de l'évolution politique récente des Etats ayant bénéficié jusque là de l'appui de l'OIF en matière électorale, a demandé que les missions d'observation des élections ne soient désormais organisées que dans les pays en situation de sortie de crise. En revanche, pour d'autres pays dont les processus démocratiques sont plus ou moins en phase de consolidation, l'OIF, tout en développant son partenariat dans ce domaine avec d'autres organisations internationales, devrait continuer d'y envoyer des missions plus symboliques d'information et de contacts, celles-ci participant tout de même à la mise en œuvre de la fonction de l'observation permanente des pratiques de la démocratie des droits et libertés dans l'espace francophone, établie par le Chapitre V de la Déclaration de Bamako.

Dans cette optique, et à la demande des autorités politiques nationales respectives, l'OIF a organisé des missions d'information et de contacts auxquelles l'APF a participé en Guinée Bissau, au Gabon et au Togo et une mission d'observation en Mauritanie.

### **1) Election présidentielle anticipée du 28 juin et 26 juillet 2009 en Guinée Bissau**

Le Ministre bissau-guinéen des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et des Communautés, Son Excellence Madame Maria Adiatu Djalo Nandingna, a saisi le Secrétaire général de la Francophonie, Son Excellence Monsieur Abdou Diouf, en vue de l'envoi en Guinée Bissau d'une mission d'observation de l'élection présidentielle anticipée dont la date a été fixée au 28 juin 2009, pour le 1<sup>er</sup> tour et au 26 juillet 2009, pour le 2<sup>e</sup> tour.

En réponse à cette invitation, le Secrétaire général de la Francophonie a décidé d'envoyer dans ce pays une mission d'information et de contacts composée de personnalités et d'experts venant de Belgique, de Sao Tomé et Príncipe et du Sénégal. L'APF était représentée par Joseph Ndong député sénégalais.

Cette mission s'est attachée à prendre la mesure des efforts déployés par l'ensemble des acteurs bissau-guinéens en faveur de la tenue d'élections libres, fiables et transparentes, ainsi qu'à rendre compte des éventuelles difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du processus électoral.

Ainsi, à l'issue des 2 tours du scrutin présidentiel au terme desquels a été élu Monsieur Malam Bacai Sagna, la Mission francophone s'est félicitée du contexte politiquement apaisé dans lequel s'est déroulée cette consultation et a salué le sens civique des électeurs bissau-guinéens qui ont accompli dans le calme et la dignité leur devoir de citoyen. Tout en réaffirmant la disponibilité de l'OIF à accompagner la Guinée Bissau à cette étape cruciale de son évolution politique, la Mission francophone a exhorté les autorités politiques de Guinée Bissau à poursuivre leurs efforts en vue de l'enracinement d'une véritable démocratie dans cet Etat membre de la Francophonie.

## **2) Mission d'observation de l'élection présidentielle du 18 juillet 2009 en Mauritanie**

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de Dakar signé, le 4 juin 2009, sous l'égide du Président de la République du Sénégal, SE Me Abdoulaye Wade, et du Groupe international de contact, entre les trois pôles représentant les principales forces politiques mauritaniennes, le Secrétaire général de la Francophonie, SE Monsieur Abdou Diouf, a mandaté une mission d'observation de l'élection présidentielle du 18 juillet 2009. Cette action s'inscrit dans une démarche globale d'accompagnement du processus de retour à la légalité constitutionnelle interrompue par le coup d'État du 6 août 2008 et qui a conduit le Conseil permanent de la Francophonie à prononcer la suspension de la Mauritanie de la Francophonie, conformément au chapitre V de la Déclaration de Bamako. Pour rappel, la Francophonie s'était fortement impliquée entre 2005 et 2007 dans la mise en place d'un nouveau cadre institutionnel et dans l'organisation d'élections qui scellaient la fin de la période de transition amorcée en août 2005.

Cette mission d'observation d'envergure était conduite par l'ancien Président de la République du Burundi, Pierre Buyoya. Elle a mobilisé plus d'une soixantaine d'observateurs de haut niveau, représentatifs de l'ensemble de l'espace francophone, qui ont été déployés sur tout le territoire national, dans les douze régions du pays et le district de Nouakchott. L'APF était représentée par Mmes Paulette Oyane-Ondo, députée du Gabon, Peyipahou Riratou, députée du Cameroun, MM. Davy-Victorien Yama, député de la République centrafricaine, Sik Bun Hok député du Cambodge, Claude Williams, député du nouveau Brunswick, M. Gerry Sklavounos député du Québec. Par ailleurs, la Francophonie a mis à la disposition des structures concernées par le processus électoral (CENI, HAPA) une expertise qualifiée. Elle s'est ainsi efforcée de contribuer à surmonter les multiples contraintes liées notamment aux délais particulièrement réduits pour l'organisation du scrutin et le déroulement de la campagne électorale.

Durant son séjour en Mauritanie, la mission de la Francophonie a eu des entretiens avec plusieurs candidats à l'élection présidentielle, des acteurs de la société civile, des représentants des Institutions et administrations impliquées dans l'organisation, le déroulement et le contrôle de l'élection, ainsi qu'avec les autres partenaires internationaux concernés. À la lumière de ces échanges et se fondant sur les comptes rendus rapportés par les vingt-cinq équipes d'observateurs francophones, la mission francophone d'observation a dressé plusieurs constats et a émis par ailleurs un certain nombre de recommandations.

La mission de la Francophonie a tenu tout d'abord à souligner le climat de sérénité et de responsabilité qui a prévalu tout au long de la consultation. Elle a pris la mesure aussi de la volonté des Mauritaniens, en particulier des femmes et des jeunes, à participer activement à cette échéance électorale. Enfin, elle a salué le sens de l'intérêt général manifesté par l'ensemble de la classe politique. Pendant la campagne électorale, la mission a relevé une couverture équitable de la campagne de chacun des candidats dans les médias publics.

Concernant les opérations de vote proprement dites qui se sont déroulées dans un esprit convivial, la mission de la Francophonie a pris note de la bonne organisation du scrutin. La mission de la Francophonie a toutefois émis un certain nombre de recommandations dans la perspective de futures échéances électorales.

Tout en se félicitant du déroulement satisfaisant des opérations de vote, la mission d'observation de la Francophonie a tenu, cependant, à souligner qu'en dépit de l'étape majeure dans l'évolution de la Mauritanie que constitue cette élection, cette dernière ne peut être une fin en soi. Elle doit ouvrir la voie à une vie politique apaisée durable privilégiant l'ouverture et le dialogue entre toutes les forces politiques du pays, l'approfondissement de l'Etat de droit et le renforcement des droits de l'Homme.

La Francophonie qui est partie prenante au suivi de l'accord de Dakar, lequel encourage en son article 7 « la poursuite du dialogue national inclusif dans le prolongement de l'élection présidentielle », a affirmé sa disponibilité à continuer de soutenir les efforts tendant à arrimer une véritable démocratie pluraliste. Cet engagement répond aux principes consacrés par la Déclaration de Bamako sur les pratiques de la démocratie, des droits et des libertés, principes à la lumière desquels les instances de la Francophonie procéderont à un nouvel examen des mesures spécifiques prises à l'encontre de la Mauritanie au lendemain du coup d'Etat du 6 août 2008.

La mission de la Francophonie a enfin invité les candidats à recourir, en tant que de besoin, aux voies légales prévues en cas de contestation des résultats.

### **3) Mission d'information et de contacts à l'occasion de l'élection présidentielle anticipée du 30 août 2009 au Gabon**

Le 30 août 2009, s'est déroulée au Gabon l'élection présidentielle anticipée, conformément aux articles 4, 9 et 10 de la Constitution gabonaise du 26 mars 1991, révisés le 19 août 2003<sup>1</sup> ainsi qu'à la loi n°7/96 du 12 mars 1996 portant code électoral.

Cette consultation électorale a fait l'objet d'une attention particulière de la part de la communauté internationale et était tenue pour cruciale dans l'évolution politique gabonaise, car elle était organisée après la disparition d'une grande figure d'Etat, Omar Bongo Ondimba.

Aussi, tenant compte de la situation socio-économique délicate du moment, l'élection présidentielle du 30 août 2009 suscitait des préoccupations liées aux conditions du déroulement du scrutin et notamment à sa transparence et à la préservation de la paix sociale. C'est pourquoi, les Autorités gabonaises ont estimé nécessaire et utile de demander au Président Abdou DIOUF, Secrétaire général de la Francophonie, de dépêcher une mission francophone à l'occasion de cette élection.

---

<sup>1</sup> La loi n° 13/20032 du 19 août 2003 portant modification de certaines dispositions de la Constitution dispose que « le Président le système de scrutin à un seul tour (article 4 nouveau) et permet au Président de la République d'être candidat à sa propre succession autant de fois qu'il le souhaite (article 9 nouveau).

La Mission d'information et de contacts de l'OIF pour l'élection présidentielle anticipée du 30 août 2009 était dirigée par l'ancien Premier Ministre haïtien, SEM Gérard Latortue, et composée de personnalités politiques venant de Centrafrique, de France, du Maroc, de Roumanie, du Sénégal et de Suisse. L'APF était représentée par M. Didier Berberat sénateur (Suisse) et Jérôme Lavoue député (République centrafricaine).

La Mission francophone d'information et de contacts a d'abord tenu à saluer l'ensemble des acteurs politiques gabonais impliqués dans la gestion de la transition politique pour leur détermination à respecter la Constitution depuis la constatation de la vacance de pouvoir par la Cour constitutionnelle à la suite du décès du Président Bongo et à organiser des élections crédibles et transparentes. Toutefois, elle a appelé l'attention des responsables des institutions en charge de la préparation et l'organisation des élections sur la nécessité de la réforme du fichier électoral, source de contestation principale à cette élection.

Après l'annonce des résultats du scrutin du 30 août 2009 et l'élection du candidat du Parti Démocratique Gabonais (PDG), Ali Bongo Ondimba, la Mission francophone au Gabon s'est félicitée du calme qui a prévalu sur l'ensemble du pays, en dépit de malheureux incidents intervenus notamment à Port-Gentil.

#### **4) Mission d'information et de contacts à l'occasion de l'élection présidentielle du 4 mars 2010 au Togo**

M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, a décidé d'envoyer, à l'occasion de l'élection présidentielle du 4 mars au Togo, une mission d'information et de contacts conduite par Son Excellence Monsieur Antonio Mascarenhas MONTEIRO ancien Président du Cap-Vert qui était composée de personnalités et d'experts venant du Gabon, de Mauritanie, du Québec et de la République démocratique du Congo. L'APF était représentée par. Mme Chantal Robin-Rodrigo députée (France), M. Saleh Abdel-Aziz Damane député (Tchad) et moi-même, Jean-Claude Maene député (Communauté française de Belgique).

Pour la Francophonie, ce scrutin présidentiel, tant attendu, était l'occasion de démontrer, une fois de plus, sa solidarité, à l'instar des autres Organisations internationales, à ce pays membre de la famille francophone. La mission d'information et de contact que le Secrétaire général de la Francophonie a bien voulu dépêcher à cette occasion, se fondant sur les paramètres de la Déclaration de Bamako, avait pour objectifs : de délivrer le message du Secrétaire général pour la tenue d'un scrutin libre et transparent dans des conditions de paix au plus Hautes Autorités du pays, aux candidats et aux institutions en charge du processus électoral ; de suivre le déroulement du processus ; d'échanger avec les représentants des organisations régionales et internationales partenaires. La mission s'inscrivait dans le cadre des efforts déployés par la Francophonie et qui se sont traduits, durant la période 2009-2010, par le soutien apporté aux institutions togolaises notamment : la Cour constitutionnelle, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de Communication (HAAC), la Commission Vérité, Justice et Réconciliation et la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH).

Il importe de rappeler que l'élection présidentielle prévue initialement pour se tenir le 28 février et reportée au 4 mars 2010 s'inscrivait dans la dynamique de l'Accord Politique Global du Dialogue inter-togolais du 20 août 2006 qui a permis une avancée significative dans le processus de consolidation de la démocratie et la réconciliation nationale au Togo. Elle intervenait après la tenue des élections législatives du 14 octobre 2007 saluées par tous comme une étape importante de l'apaisement de la situation politique dans ce pays.

La mission de la Francophonie a rencontré les représentants des candidats, les institutions nationales en charge du processus électoral, le gouvernement et aussi les partenaires nationaux et internationaux.

A la suite de ces entretiens, la mission a pu dégager les grandes tendances sur la préparation du scrutin tant en ce qui concerne les progrès enregistrés que les difficultés qui subsistaient.

Durant son séjour la mission a eu de nombreux échanges avec les missions d'observation déployées par les organisations régionales et internationales soucieuses d'apporter leur appui à la réussite du processus électoral.

Le scrutin du 4 mars s'est déroulé de manière générale dans le calme. Les membres des forces de défense et de sécurité ont voté dès le 3 mars 2010. Quelques membres de la mission ont, de façon informelle, visité des bureaux de Lomé et des environs et ont pu constater le calme et de manière générale la bonne organisation des opérations de vote, la présence des délégués des candidats dans les bureaux de vote ainsi que la disponibilité du matériel électoral. Les échanges avec les organisations internationales ayant déployés des observateurs sur l'ensemble du territoire ont confirmé ces constats.

Dans la soirée du 6 mars, au moment où la délégation de la Francophonie quittait le Togo, le Président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) annonçait les résultats provisoires de l'élection présidentielle. Les résultats rendus publics donnent 60,92% au candidat Faure Gnassingbé et 33,94% au candidat Jean-Pierre Fabre.

Au regard des échanges avec les acteurs, les institutions togolaises et les partenaires internationaux et prenant en compte la Déclaration de Bamako à laquelle l'ensemble des Etats et gouvernements membres de la l'OIF ont adhéré, la mission formule les recommandations ci-après :

#### ***Fichier électoral :***

- les efforts en vue de rendre le fichier électoral fiable doivent se poursuivre ;
- les campagnes de sensibilisation des électeurs pour s'inscrire sur la liste électorale doivent être intensifiées ;

#### ***Le Vote :***

- l'authentification des bulletins de vote n'a pas pu être mis en œuvre en raison des délais très serrés ;
- sensibiliser les électeurs quant aux procédures du vote ;
- Aplanir le point de divergence entre le pouvoir et l'opposition concernant le vote de l'ensemble du corps électoral en une seule fois ;

#### ***La transmission et la centralisation des résultats :***

- les modes de transmission ainsi que les procédures doivent être définies en amont suffisamment à l'avance et codifiées pour permettre une appropriation par l'ensemble des acteurs ;
- la coordination entre les bureaux de vote, les CELI et la CENI doit être renforcée;
- des campagnes de communication et de vulgarisation des modalités de transmission doivent être menées par la CENI auprès des partis politiques et des électeurs ;

### III- PROCHAINES MISSIONS D'INFORMATION OU D'OBSERVATION ELECTORALE

Trois nouvelles missions sont d'ores et déjà programmées :

- La première, à l'occasion de l'élection présidentielle du 27 juin en **Guinée** où l'APF est représentée par M. Sylla Abdramane, député du mali et M. Jean-Marc Lefranc député de la République Française. .
- La deuxième, lors des élections législatives du 23 juillet au **Burundi** où l'APF sera représentée par M. André Reymond conseiller national suisse et M. Michel Samson député du Québec.
- Enfin la dernière lors l'élection présidentielle du 9 août au Rwanda pour laquelle la procédure de désignation de nos représentants est en cours.

#### 1) Le calendrier des élections dans l'espace francophone

On trouvera ci-dessous le calendrier des élections prévues pour 2010. L'Organisation internationale de la Francophonie et l'Assemblée parlementaire de la Francophonie sont susceptibles d'être sollicitées pour certaines de ces élections.

### *Calendrier prévisionnel des élections dans l'espace francophone (APF) 2010*

Elections dans l'espace francophone APF		
ETATS	NATURE DE L'ELECTION	DATES
<b>Guinée</b>	<i>Election présidentielle</i>	27 juin 2010
<b>Burundi</b>	<i>Election présidentielle</i>	28 juin 2010
<b>Burundi</b>	<i>Elections législatives</i>	23 Juillet 2010
<b>Rwanda</b>	<i>Election présidentielle</i>	9 août 2010
<b>République tchèque</b>	<i>Elections sénatoriales</i>	Octobre 2010
<b>Lettonie</b>	<i>Elections législatives</i>	2 octobre 2010
<b>Nouveau-Brunswick</b>	<i>Elections législatives</i>	18 octobre 2010



<b>Elections dans l'espace francophone APF</b>		
<b>ETATS</b>	<b>NATURE DE L'ELECTION</b>	<b>DATES</b>
<b>Jura</b>	<i>Elections législatives</i>	23 - 24 octobre 2010
<b>République centrafricaine</b>	<i>Elections législatives</i>	24 octobre 2010 ?(à confirmer)
<b>République centrafricaine</b>	<i>Election présidentielle</i>	24 octobre 2010 ?(à confirmer)
<b>Burkina Faso</b>	<i>Election présidentielle</i>	21 novembre 2010
<b>Comores</b>	<i>Election présidentielle</i>	Prévue en novembre 2010
<b>Haïti</b>	<i>Election présidentielle</i>	Prévue en novembre 2010
<b>Egypte</b>	<i>Elections législatives</i>	Novembre 2010
<b>Egypte</b>	<i>Elections sénatoriales</i>	Novembre 2010
<b>Maine</b>	<i>Elections législatives</i>	2 novembre 2010
<b>Maine</b>	<i>Elections sénatoriales</i>	2 novembre 2010
<b>Tchad</b>	<i>Elections législatives</i>	28 novembre et 12 décembre 2010
<b>Catalogne</b>	<i>Elections législatives</i>	Décembre 2010
<b>Cap Vert</b>	<i>Elections législatives</i>	Janvier 2011
<b>Cap Vert</b>	<i>Election présidentielle</i>	Février 2011
<b>Bénin</b>	<i>Elections législatives</i>	Mars 2011
<b>Bénin</b>	<i>Election présidentielle</i>	Mars 2011

<b>Elections dans l'espace francophone APF</b>		
<b>ETATS</b>	<b>NATURE DE L'ELECTION</b>	<b>DATES</b>
<b>Djibouti</b>	<i>Election présidentielle</i>	Avril 2011
<b>Gabon</b>	<i>Elections législatives</i>	23 avril 2011
<b>Tchad</b>	<i>Election présidentielle</i>	Mai 2011
<b>République démocratique du Congo</b>	<i>Elections législatives</i>	Juillet 2011
<b>Cameroun</b>	<i>Election présidentielle</i>	Octobre 2011
<b>République démocratique du Congo</b>	<i>Election présidentielle</i>	Octobre 2011
<b>Comores</b>	<i>Election présidentielle</i>	27 novembre 2011
<b>Egypte</b>	<i>Election présidentielle</i>	
Gabon	<i>Elections législatives</i>	décembre 2011
Rwanda	<i>Elections législatives</i>	

## ANNEXE 1

### PARTICIPATION DE L'APF AUX MISSIONS D'OBSERVATION DES ELECTIONS

PAYS	TYPE D'ELECTIONS	DATE	PARTICIPANTS
SEYCHELLES	Election de la Commission nationale chargée de rédiger la nouvelle constitution aux Seychelles	25 au 26 juillet 1992	M. Pierre-André WILTZER (France) M. Marcel PARENT (Québec)
DJIBOUTI	Elections législatives	18 décembre 1992	M. Michel VERMOT (Jura) M. Bernard RICHARD (Nouveau-Brunswick) M. Albert ROUQUET (France) Mme Gabriel BERTRAND (Canada)
MADAGASCAR	Election présidentielle	10 février 1993	M. Guy CHEVRETTE (Québec) M. Jean-Paul NOEL ABDI (Djibouti)
SENEGAL	Election présidentielle	21 février 1993	Mme Shirley MAHEU (Canada) M. Jacky MARCHAL (Communauté française de Belgique) M. Paul AKOTO YAO (Côte d'Ivoire) M. Jacques LEGENDRE (France)
NIGER	Election présidentielle	27 mars 1993	M. Gabriel DESJARDIN (Canada) M. Charles DJREKPO (Bénin) M. Faustin ETOUE WAM (Cameroun)
SENEGAL	Elections législatives	9 mai 1993	M. Etienne KNOOPS (Communauté française de Belgique) M. Hubert DURAND-CHASTEL (France) M. Paul AKOTO YAO (Côte d'Ivoire) M. Conrad LANDRY (Nouveau-Brunswick)
BURUNDI	Election présidentielle	1 <sup>er</sup> juin 1993	M. Jean-Claude GOBE (Québec) M. Ahmadou GOURO DIALL (Mali) M. Jean GODONDO (Cameroun)
BURUNDI	Elections législatives	29 juin 1993	M. Jean-Claude GOBE (Québec) M. Jean GODONDO (Cameroun) M. Ahmadou GOURO DIALL (Mali)
SEYCHELLES	Elections législatives et présidentielle	21 – 22 - 23 juillet 1993	Mme Victoire LASSENI-DUBOZE (Gabon) M. Gilles MORIN (Ontario) M. Abdoulaye NIANG (Sénégal) M. Pierre BEAUFAYS (Communauté française de Belgique)
CENTRAFRIQUE	Elections législatives et présidentielle 1 <sup>er</sup> tour	22 août 1993	M. Raymond COUDERC (France) M. Rémy POULIN (Québec)
TOGO	Election présidentielle	25 août 1993	M. Xavier DENIAU (France) M. Neil GAUDRY (Manitoba) M. Paul AKOTO YAO (Côte d'Ivoire)
CENTRAFRIQUE	Elections législatives et présidentielle 2 <sup>e</sup> tour	19 septembre 1993	M. Rémy POULIN (Québec) M. Ndao MOCTAR AMADOU (Sénégal)
COMORES	Elections législatives	14 novembre 1993	M. Allister SURETTE (Nouvelle Ecosse) M. Mahama SAWADOGO (Burkina Faso)
GABON	Election présidentielle	5 décembre 1993	Mme Christiane PELCHAT (Québec) M. Paul AKOTO YAO (Côte d'Ivoire)
TOGO	Elections législatives 1 <sup>er</sup> tour	6 février 1994	M. Sion PEMA SANGA (Bénin) M. Claude SCHLUCHTER (Jura)
TOGO	Elections législatives 2 <sup>e</sup> tour	20 février 1994	M. Sion PEMA SANGA (Bénin)
BENIN	Elections législatives – mission préparatoire	2 au 7 janvier 1995	Mme Victoire LASSENI-DUBOZE (Gabon)

PAYS	TYPE D'ELECTIONS	DATE	PARTICIPANTS
NIGER	Elections législatives	12 janvier 1995	M. Faustin ETOUE WAM (Cameroun) M. Xavier DENIAU (France)
BENIN	Elections législatives	28 mars 1995	M. Gilles de ROBIEN (France) M. Benoît SAUVAGEAU (Canada) M. Ngayis OTOUNGA (Gabon)
GUINEE	Elections législatives – mission préparatoire	17 au 22 mai 1995	M. Oury Demba DIALLO (Mali)
GUINEE	Elections législatives	11 juin	M. Oury Demba DIALLO (Mali) M. Gérard R. OTTENHEIMER (Canada) M. Sorin VORNICU (Roumanie)
COTE D'IVOIRE	Elections législatives – mission préparatoire	7 au 12 novembre 1995	M. Raymond AHOUCANDJINO (Bénin)
COTE D'IVOIRE	Elections législatives	26 novembre 1995	M. Raymond AHOUCANDJINO (Bénin)
HAITI (AIPLF)	Election présidentielle	17 décembre 1995	M. Yves NICOLIN (France) Mme Anna TERRANA (Canada)
BENIN	Elections législatives – mission préparatoire Premier tour  Deuxième tour	2 au 7 février 1996  3 mars 1996  18 mars 1996	M. Mahama SAWADOGO (Burkina Faso)  M. Mahama SAWADOGO (Burkina Faso) M. Greg O'DONNELL (Nouveau-Brunswick) Mme Françoise DUPUIS (Communauté française de Belgique) M. Abdoulaye NIANG (Sénégal) M. Greg O'DONNELL (Nouveau-Brunswick) M. Jean-Paul WAHL (Communauté française de Belgique)
COMORES	Election présidentielle – mission préparatoire Premier tour  Deuxième tour	11 – 18 février 1996  6 mars 1996  16 mars 1996	M. Oury Demba DIALLO (Mali)  M. Oury Demba DIALLO (Mali) M. Gilles MORIN (Ontario) M. Jean-Jacques GUILLET (France) M. Oury Demba DIALLO (Mali) M. Gilles MORIN (Ontario)
TCHAD	Election présidentielle – mission préparatoire Premier tour Deuxième tour	7 – 15 mai 1996  2 juin 1996 3 juillet 1996	M. Kokou KOFFIGO (Togo)  M. Kokou KOFFIGO (Togo) M. Kokou KOFFIGO (Togo)
MADAGASCAR	Election présidentielle – mission préparatoire Premier tour Deuxième tour	17 – 23 octobre 1996  3 novembre 1996 29 décembre 1996	M. A.R BUNDHUN (Maurice) M. A.R BUNDHUN (Maurice)
TCHAD	Elections législatives	23 février 1997	M. Kokou KOFFIGO (Togo)
BURKINA FASO	Elections législatives – mission préparatoire	1 <sup>er</sup> au 6 avril 1997	M. Séverin ASSE (Bénin)
MALI	Elections législatives – mission préparatoire Premier tour  Election présidentielle  Elections législatives Premier tour	11 au 16 février 1997  13 avril 1997  11 mai 1997  20 juillet 1997	M. Saleck OULD ABDEL JELIL (Mauritanie)  M. Saleck OULD ABDEL JELIL (Mauritanie) M. Guy LELIEVRE (Québec) <i>Coordonnateur : Mme DESOUCHES (ACCT)</i> M. Saleck OULD ABDEL JELIL (Mauritanie) M. Guy LELIEVRE (Québec) M. Saleck OULD ABDEL JELIL (Mauritanie)
CAMEROUN	Elections législatives – mission préparatoire Premier tour	5 au 9 mai 1997  13 au 20 mai 1997	M. Louis-Charles BIPECKA (Gabon)  M. Louis-Charles BIPECKA (Gabon) M. Roland OSTERMANN (Suisse) M. Marcel PARENT (Québec)
SEYCHELLES	Elections législatives et présidentielle	22 mars 1998	M. Gibering BOL ALIMA (Cameroun)

PAYS	TYPE D'ELECTIONS	DATE	PARTICIPANTS
TOGO	Election présidentielle – mission préparatoire Premier tour	22 au 29 avril 1998	M. André MBOUROU (Gabon)
		15 au 25 juin 1998	Mme Pierrette VENNE (Canada) M. André MBOUROU (Gabon)
CAMBODGE	Elections législatives	19 au 30 juillet 1998	Mme Nicole MARECHAL (CFB)
BURKINA FASO	Election présidentielle	9 au 20 novembre 1998	M. Salek Ould Abdel Jelil (Mauritanie) M. Marcel PARENT (Québec)
CENTRAFRIQUE	Elections législatives – 1 <sup>er</sup> tour	17 au 26 novembre 1998	M. Zacharie NGIMAN (Cameroun) Mme Emmanuella BLASER (Suisse)
	Elections législatives – 2 <sup>ème</sup> tour	8 au 15 décembre 1998	M. Zacharie NGIMAN (Cameroun)
GABON	Election présidentielle	30 novembre au 10 décembre 1998	M. Abba BOUCAR (Cameroun) Mme MINDICANU (Moldavie)
GUINÉE	Election présidentielle	9 au 16 décembre 1998	M. Benoît Lamine BOUKPEI (Côte d'Ivoire) M. Kenneth JOHNSON (Nouveau Brunswick)
BENIN	Elections législatives	25 mars au 1 <sup>er</sup> avril 1999	Mme Fatima HOUDA-PEPIN (Québec) M. Bernard DUSSAUT (France) M. Mamadou NDIAYE (Sénégal)
DJIBOUTI	Election présidentielle	9 avril 1999	M. Michel BISSONNET (Québec) M. Al Housseyni Younoussa MAIGA (Mali) M. Didier BERBERAT (Suisse)
CENTRAFRIQUE	Election présidentielle	8 au 19 septembre 1999	M. Zacharie NGIMAN (Cameroun) M. Marcel BEAUBIEN (Ontario) Mme Emmanuella BLASER (Suisse)
NIGER	Election présidentielle Elections législatives (2 <sup>e</sup> tour)	20 au 27 novembre 1999	M. Claude SCHLÜCHTER (Jura) <i>M. Mahama SAWADOGO (Burkina Faso)</i>
SENEGAL	Election présidentielle (1 <sup>er</sup> tour) Election présidentielle (2 <sup>e</sup> tour)	24 au 29 février 2000 16 au 21 mars 2000	M. Simon LOUECKHOTE (France) M. Michel SAMSON (Nouvelle Ecosse) M. Abdoul Kabele CAMARA (Guinée)
HAÏTI	Elections législatives 1 <sup>er</sup> tour	15 au 25 mai 2000	M. Charles-Armel DOUBANE (Centrafrique), Chef de délégation M. Léo ANDY (France) M. Joël BERNARD (Nouveau Brunswick)
COTE D'IVOIRE (mission annulée)	Elections législatives	5 au 14 décembre 2000	Me Saleck OULD ABDEL JELIL (Mauritanie) M. André BERTHOL (France) M. Gilles BISSON (Ontario)
BENIN	Election présidentielle 1 <sup>er</sup> et second tour	1 <sup>er</sup> au 7 mars 2001 14 au 25 mars 2001	M. Guy NINGATA (Centrafrique) M. Pierre SCHARFF (CFB) M. Seydou NOUROU KEITA (Mali)
SENEGAL	Elections législatives	25 avril au 2 mai 2001	M. Jean-Pierre FOUCHER (France) M. Ahmed Tidjane CISSE (Guinée) <i>M. Claude DUPLAIN (Canada)</i>
TCHAD	Election présidentielle 1 <sup>er</sup> tour	17 au 25 mai 2001	M. Guy NINGATA (Centrafrique) M. Nathanael BAH (Bénin)
GABON	Législatives 1 <sup>er</sup> tour 2 <sup>ème</sup> tour	5 au 11 décembre 2001 19 au 25 décembre	M. Badel NDANGA NDINGA (Cameroun) M. Robert GAIA (France)
COMORES	Référendum constitutionnel	18 au 27 décembre 2001	Mme Zalifa BENTE SALIM (Madagascar) M. Bernard Anselme RAVELONJATO (Madagascar)
BURKINA FASO	Législatives	1 <sup>er</sup> au 7 mai 2002	M. Nathanael BAH (Bénin) Mme Line BEAUCHAMP (Québec) M. Maïfada BONKANO (Niger)

PAYS	TYPE D'ELECTIONS	DATE	PARTICIPANTS
MALI	Présidentielle 1 <sup>er</sup> tour	24 au 30 avril 2002	M. Claude SCHLÜCHTER (Jura) M. Marcel BEAUBIEN (Ontario) M. Abdou SALEY (Niger)
	2 <sup>nd</sup> tour	8 au 14 mai 2002	M. Claude SCHLÜCHTER (Jura)
CONGO	Législatives 1 <sup>er</sup> tour	22 au 28 mai 2002	M. Philippe CHARLIER (CFB) M. Badel NDANGA NDINGA (Cameroun) M. Pierre SCHARFF (CFB)
	2 <sup>ème</sup> tour	19 au 25 juin 2002	M. Badel NDANGA NDINGA (Cameroun)
CAMEROUN	Législatives	19 au 25 juin 2002	M. André FERRAND (France) M. Simon BOULAMATARI (Gabon)
MALI	Législatives	14 et 28 juillet 2002	M. Adamou IDRISSE (Niger)
MADAGASCAR	Législatives anticipées	15 décembre 2002	Me Saleck Ould Abdel Jelil (Mauritanie), Chef de délégation M. Kouraïchi Thiam (Sénégal) M. Wilfred Arsenault (Ile du Prince Edouard) M. Pierre Scharff (CFB)
BENIN	Législatives	30 mars 2003	M. Pierre Scharff (CFB)
RWANDA	Référendum constitutionnel	26 mai 2003	M. Bernard BOUBA SAMALI (Cameroun), chef de délégation Mme Amina DERBAKI (CFB)
TOGO	Présidentielle	1 <sup>er</sup> juin 2003	M. Claude DUPLAIN (Canada) M. Christian PHILIP (France) M. Ibrahim ABBALELE (Niger)
CAMBODGE	Législatives	27 juillet 2003	M. Laurent BETEILLE (France), chef de délégation Mme Françoise SCHEPMANS (CFB) M. Jean-Marc LALONDE (Ontario)
RWANDA	Législatives	29 septembre 2003	M. Bernard RUKINGAMUBIRI (Burundi) Mme Amina DERBAKI (CFB)
GUINEE BISSAU	Législatives	28 mars 2004	M. Doudou WADE (Sénégal) M. Russel COPEMAN (Québec)
COMORES	Législatives	18 et 25 avril 2004	M. Laurier LAPIERRE (Canada) M. Edouard LANDRAIN (France) M. Jones TANSAH (Cameroun)
MACEDOINE	Présidentielle (2 <sup>ème</sup> tour)	28 avril 2004	M. Marcel DEHOUX (France), chef de délégation M. Carmel ROBICHAUD (Nouveau-Brunswick)
CAMEROUN	Présidentielle	11 octobre 2004	M. Théophile ADOUA (Congo) M. Dominique CAILLAUD (France) M. Rosario MARCHESE (Ontario)
MOLDAVIE	Législatives	6 mars 2005	Mme Geneviève COLOT (France) M. Yarga LARBA (Burkina Faso) M. Claude WILLIAMS (Nouveau-Brunswick)
CENTRAFRIQUE	Présidentielle et législatives	13 mars 2005 (premier tour) 8 mai 2005 (deuxième tour)	M. Benoît BATI (Congo) M. Wayne GAUDET (Canada) M. Benoît BATI (Congo) M. Simon LOUECKHOTE (France)
DJIBOUTI	Présidentielle	8 avril 2005	M. Wilfred ARSENAULT (Ile du Prince Edouard)
LIBAN	Législatives	29 mai 2005 12 juin 2005	M. Bongnessan Arsène YE (Burkina Faso) Bruno BOURG-BROC (France)
MAURICE	Législatives	3 juillet 2005	M. Luc THERIAULT (Québec)
BURKINA FASO	Présidentielle	13 novembre 2005	M. Hechmi AMRI (Tunisie) M. Laurent BETEILLE (France), Chef de Délégation
GABON	Présidentielle	25 et 27 novembre 2005	M. Youssouf Said SOILHI (Comores)

PAYS	TYPE D'ELECTIONS	DATE	PARTICIPANTS
HAITI	Présidentielle et législatives	7 février 2006 (1 <sup>er</sup> tour) 21 avril 2006 (2 <sup>ème</sup> tour)	Mme Juliana RIMANE (France) M. Bongnessan Arsène YE (Burkina Faso) Mme Juliana RIMANE (France) M. Bongnessan Arsène YE (Burkina Faso)
BENIN	Présidentielle	5 mars 2006 (1 <sup>er</sup> tour) 19 mars 2006 (2 <sup>ème</sup> tour)	M. Bongnessan Arsène YE (Burkina Faso) M. Bernard DUSSAUT (France) M. Vincent AUCLAIR (Québec)
COMORES	Présidentielle	16 avril 2006 (élections primaires) 14 mai 2006	M. Ibrahim ABBALELE (Niger) M. Constance RAZAFAMILY (Madagascar) M. Ibrahim ABBALELE (Niger) M. Constance RAZAFAMILY (Madagascar)
MACEDOINE	Législatives	5 juillet 2006	Mme Clémentine TIAKO (Cameroun)
SEYCHELLES ANNULEE	Présidentielle	28-30 juillet 2006	M. Constance RAZAFAMILY (Madagascar) Mme Carole LAVALLEE (Canada) Mme Michèle DITTLOT (Monaco)
RDCONGO	Présidentielle (1 <sup>er</sup> tour) et législatives	30 juillet 2006	M. DONGHO Clément (Cameroun) M. Jean-Marie ROLLAND (France)
RD CONGO	Présidentielle (2 <sup>ème</sup> tour)	29 octobre 2006	M. Clément DONGHO (Cameroun) M. Laurent BETEILLE (France) M. Jean-Marc LALONDE (Ontario)
MAURITANIE	Législatives	19 novembre 2006	Mme Michèle ANDRE (France) M. Idris Outman DJAME (Tchad)
SENEGAL	Présidentielles	25 février 2007	M. Ibrahim ABBALELE (Niger) M. Yves REINKIN (Belgique)
MAURITANIE	Présidentielles (1 <sup>er</sup> tour)	11 mars 2007	Mme Michèle ANDRE (France) M. Idris Outman DJAME (Tchad) M. Wilfred ARSENAULT (Ile du Prince Edouard)
MAURITANIE	Présidentielles (2 <sup>ème</sup> tour)	25 mars 2007	M. Idris Outman DJAME (Tchad)
MADAGASCAR	Législatives	23 septembre 2007	M. Blagoj ZASOV (Ex République Yougoslave de Macédoine) M. Florent MBA SIMA (Gabon)
TOGO	Législatives	14 octobre 2007	M. Ibrahim ABBALELE (Niger) M. Yves REINKIN (Belgique)
RWANDA	Législatives	15 au 18 Septembre 2008	M. Rosario Marchese (Ontario)
LIBAN	Législatives	7 juin 2009	Mme Oyane Ondo (Gabon) M. André Drolet (Québec),
GUINEE BISSAU	Présidentielle	28 juin et 26 juillet 2009	Joseph Ndong (Sénégal)
MAURITANIE	Présidentielle	18 juillet 2009	Mmes Paulette Oyane-Ondo (Gabon), Peyipahoua Riratou (Cameroun), MM. Davy-Victorien Yama (Centrafrique), Sik Bun Hok (Cambodge), Claude Williams (Nouveau Brunswick), <u>M. Gerry Sklavounos (Québec)</u>
GABON	Présidentielle	30 août 2009	Didier Berberat (Suisse), Jérôme Lavoue (Cenrafrique)
TOGO	Présidentielle	4 mars 2010	Jean-Claude Maene (Communauté française de Belgique), Saleh Abdel-Aziz Damane (Tchad) Mme Chantal Robin-Rodrigo (France)





## COMMUNIQUES DE PRESSE

**COMMUNIQUÉ DE LA MISSION D'OBSERVATION DE LA FRANCOPHONIE  
À L'OCCASION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE  
DU 18 JUILLET 2009 en Mauritanie.**

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de Dakar signé, le 4 juin 2009, sous l'égide du Président de la République du Sénégal, SE Me Abdoulaye Wade, et du Groupe international de Contact, entre les trois pôles représentant les principales forces politiques mauritaniennes, le Secrétaire général de la Francophonie, SE Monsieur Abdou Diouf, a mandaté une mission d'observation de l'élection présidentielle du 18 juillet 2009. Cette action s'inscrit dans une démarche globale d'accompagnement du processus de retour à la légalité constitutionnelle interrompue par le coup d'État du 6 août 2008 et qui a conduit le Conseil permanent de la Francophonie à prononcer la suspension de la Mauritanie de la Francophonie, conformément au chapitre V de la Déclaration de Bamako. Pour rappel, la Francophonie s'était fortement impliquée entre 2005 et 2007 dans la mise en place d'un nouveau cadre institutionnel et dans l'organisation d'élections qui scellaient la fin de la période de transition amorcée en août 2005.

Cette mission d'observation d'envergure était conduite par l'ancien Président de la République du Burundi, Pierre Buyoya. Elle a mobilisé plus d'une soixantaine d'observateurs de haut niveau, représentatifs de l'ensemble de l'espace francophone, qui ont été déployés sur tout le territoire national, dans les douze régions du pays et le district de Nouakchott. Par ailleurs, la Francophonie a mis à la disposition des structures concernées par le processus électoral (CENI, HAPA) une expertise qualifiée.

Elle s'est ainsi efforcée de contribuer à surmonter les multiples contraintes liées notamment aux délais particulièrement réduits pour l'organisation du scrutin et le déroulement de la campagne électorale.

Durant son séjour en Mauritanie, la mission de la Francophonie a eu des entretiens avec plusieurs candidats à l'élection présidentielle, des acteurs de la société civile, des représentants des Institutions et administrations impliquées dans l'organisation, le déroulement et le contrôle de l'élection, ainsi qu'avec les autres partenaires internationaux concernés. À la lumière de ces échanges et se fondant sur les comptes rendus rapportés par les vingt-cinq équipes d'observateurs francophones, la mission francophone d'observation dresse les constats suivants.

Elle émet par ailleurs un certain nombre de recommandations.

La mission de la Francophonie tient tout d'abord à souligner le climat de sérénité et de responsabilité qui a prévalu tout au long de la consultation. Elle mesure aussi la volonté des Mauritaniens, en particulier des femmes et des jeunes, à participer activement à cette échéance électorale. Enfin, elle salue le sens de l'intérêt général manifesté par l'ensemble de la classe politique.

Pendant la campagne électorale, la mission a relevé une couverture équitable de la campagne de chacun des candidats dans les médias publics.

Concernant les opérations de vote proprement dites qui se sont déroulées dans un esprit convivial, la mission de la Francophonie prend note de la bonne organisation du scrutin que reflètent :

- un bon fonctionnement des bureaux de vote (respect des horaires d'ouverture et de clôture, disponibilité du matériel électoral, confidentialité du vote, accessibilité des listes électorales à l'ensemble des électeurs et des représentants des candidats) ;
- une maîtrise correcte des procédures par les présidents et membres des bureaux de vote ;
- une participation avérée des représentants de la CENI ;
- une présence importante des délégués des candidats ;
- la transparence et la rigueur des opérations de dépouillement.

En outre, la mission note avec satisfaction les progrès enregistrés concernant notamment l'interprétation plus souple des signes de marquage des bulletins de vote ainsi que la sécurisation des circuits de transmission des résultats.

Dans les bureaux de vote visités, la mission a néanmoins constaté :

- une présence parfois envahissante des forces de l'ordre dans certains centres et bureaux de vote,
- une lenteur des procédures de vote dans de nombreux bureaux,
- la présence de militants à proximité de plusieurs bureaux donnant à des électeurs des consignes de vote à l'aide de bulletins scannés,
- un nombre important de cartes d'électeur non distribuées,
- l'insuffisance d'une véritable observation nationale,

Sur la base de ces observations, la mission de la Francophonie recommande, dans la perspective de futures échéances électorales :

- la poursuite de la formation des membres des bureaux de vote ;
- la mise à jour régulière du fichier électoral ;
- une définition plus claire des critères de validation du bulletin de vote afin d'éviter des interprétations divergentes selon les bureaux de vote et la suppression de la case du vote neutre ;
- l'augmentation d'isoloirs en fonction du nombre d'électeurs inscrits ;
- l'intensification des actions de sensibilisation des populations aussi bien aux procédures de vote qu'aux enjeux des élections.

Tout en se félicitant du déroulement satisfaisant des opérations de vote, la mission d'observation de la Francophonie tient, toutefois, à souligner qu'en dépit de l'étape majeure dans l'évolution de la Mauritanie que constitue cette élection, cette dernière ne peut être une fin en soi. Elle doit ouvrir la voie à une vie politique apaisée durable privilégiant l'ouverture et le dialogue entre toutes les forces politiques du pays, l'approfondissement de l'Etat de droit et le renforcement des droits de l'Homme.

La Francophonie qui est partie prenante au suivi de l'accord de Dakar, lequel encourage en son article 7 « la poursuite du dialogue national inclusif dans le prolongement de l'élection présidentielle », affirme sa disponibilité à continuer de soutenir les efforts tendant à arrimer une véritable démocratie pluraliste. Cet engagement répond aux principes consacrés par la Déclaration de Bamako sur les pratiques de la démocratie, des droits et des libertés, principes à la lumière desquels les instances de la Francophonie procéderont à un nouvel examen des mesures spécifiques prises à l'encontre de la Mauritanie au lendemain du coup d'État du 6 août 2008.

Pour l'heure, la mission de la Francophonie invite les candidats à recourir, en tant que de besoin, aux voies légales prévues en cas de contestation des résultats.

La délégation remercie les autorités et le peuple mauritaniens de l'accueil qui lui a été réservé et de la confiance qui lui a toujours été manifestée.

Nouakchott, le 20 juillet 2009